LE MEDECIN DEVANT LA LOI

Tel est le titre d'un nouveau livre que M. J.-M.-Alfred Mousseau,

avocat au Barreau de Montreel, vient de publier.

Dans cet intéressant ouvrage la responsabilité médicale d'oprès le code criminel du Canada et d'après le code civil de la Province de Chébec est exposée magistralement. Ce livre est indispensable à tout inédecin soucieux de connaître con-seulement les lois civiles et criminelles se rapportent à sa profession, mais encore les obigations sociales et religieuses que lui incomi ent le caractère sacerdotal de son état.

Le bon accueil que les Membres du Barreau ont fait à ce travail devra se retrouver chez la Professi on médicale toute entière. En achetant ce livre vous ferez une œuvre tout à la fois patriotique et natio-

nale.

Puisse ce traité unique en son geme et contenant des renseignements précieux et abondants recevoir tout l'encouragement qu'il mérite.

BACTERIOLOGIE

Contribution à l'étude du meningocoque

PAR MM. VANSTEENBERGHE ET GRYSEZ

Les rechebches des auteurs ont été effectuées avec un méningocoque retiré pendant la vie, par ponction lombaire, chez un malade mort en deux jours de méningite cérébre-spinale suraiguë. Ce microbe s'est montré très virulent pour les animaux de laboratoire et il a permis

une étude expérimentale de l'affection.

Introduit, après culture sur des milieux additionnés d'ascite, sous la dure-mère du lapin ou du cobaye, il tuait l'animal en un àdeux jours. Les symptomes, superposables à ceux de la méningite cérébro-spinale de l'honne, éclatant après quelques heures d'incubation ont consisté d'abord en parésie des membres postérieurs, puis antérieurs, ils se sont traduits ensuite par l'exagération des réflexes, l'hyperthermie, l'hyperesthèsie et ont abouti à une péniode asphyxique précédée de contractures de la nuque et du thorax.

A l'autopsie, cerveau et moelle était enveloppés d'un exsudat fibreux renfermant en abondance des leucocytes polynucléaires et des méningocoques. Les lésions des centres nerveux et des autres organes étaient absolument analogues à celles que l'on constate chez l'homme.

La substance nerveuse des animaux morts dans ces conditions est virulente et conserve longtemps sa virulence. Comme pour la rage, elle permet une étude facile de la maladie expérimentale et se prête beautoup mieux que les cultures à la reproduction en série de la maladie par inoculation. Desséchée rapidement dans le vide, la substance nerveuse conserve sa virulence pendant plusieurs mois et on est à même de disposer pendant longtemps d'un matériel fixe pour l'étude.

La dess'ecation lente, par contre, diminue progressivement la virulence du méningocoque et les auteurs ont pu par ce procédé obtenir des cultures absolument inactives. Le microbe dans ces conditions no se modifie pas seulement au point de vue de sa veulence, mais encore au point de vue de certaines autres propriétés et en particulier au point de vue de ses affinités tinctoriales. C'est ainsi qu'alors que le méningocoque recueilli sur l'homme s'était montré résistant à la décoloration par le Gram, les préparations faites avec les cultures atténuées donnaient une réaction inverse.

MM. Vansteenberghe et Crysez en concluent qu'il n'y a pas sieu d'attacher aux caractères morphologiques du méningocoque, tels qu'ils avaient été décrits jusqu'à présent l'importance qu'on leur avait attribuée autresois au point de vue diagnostique.